



FÉDÉRATION FRANCAISE DEPÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL

COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE

COMITE DE L'ESSONNE

106 avenue des Roissy Hauts - 91540 ORMOY

☎ : 01 64 57 37 09 – @ : cd91@petanque.fr

Site Internet : <http://www.cd91petanque.com/>

AVENANT AU CAHIER DES CHARGES DES CHAMPIONNATS PAUSE MERIDIENNE – DELEGUES ET ARBITRES

En application du cahier des charges des championnats 2023 validé en comité directeur du 12 novembre 2022, il est rappelé que

- Le club organisateur aura à charge les repas des arbitres et des délégués du Comité ainsi que celui de la Présidente du Comité ou de son représentant tout au long de la compétition.
- Le club organisateur aura à charge les boissons des arbitres et des délégués du comité tout au long de la compétition.
- Un espace dédié aux délégués et aux arbitres doit être mis à leur disposition aussi bien pour la gestion du championnat que pour les repas.